



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Réunion du groupe intersessions de 2012-2013 de la Commission de la science et de la technique au service du développement

Note du Secrétariat

Résumé

Le groupe intersessions de 2012-2013 de la Commission de la science et de la technique au service du développement s'est réuni à Lima du 7 au 9 janvier 2013. La réunion a été accueillie par le Gouvernement du Pérou et présidée par Miguel Palomino de la Gala, Président de la Commission pour la période 2012-2013.

Un des thèmes de la réunion a été l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC de 2013, qui se penchera sur le thème « La science, la technologie et l'innovation, ainsi que les perspectives ouvertes par la culture, au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Au titre de ce thème, des présentations ont été effectuées par les représentants du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, suivies de discussions sur les messages et recommandations politiques clefs à présenter au Conseil, ainsi que sur les priorités et défis régionaux.

Messages politiques clefs

Les discussions tenues lors de la réunion, notamment celles relatives à l'examen ministériel annuel, ont donné lieu à plusieurs messages clefs sur la manière dont la science, la technologie et l'innovation s'articulent avec le développement.

* E/2013/100.



Nombre de ces messages ont également souligné les questions concernant principalement, mais non exclusivement, l'Amérique latine et les Caraïbes. Ces messages clefs étaient les suivants :

- Les investissements consacrés à la science et aux technologies, en particulier les technologies de l'information, ont une incidence positive sur la croissance économique et sur le développement social. La science, la technologie et l'innovation offrent des solutions et des possibilités pour surmonter les problèmes du développement, en particulier via les stratégies « vertes » ou de développement sobre en carbone;
- Les approches scientifiques et technologiques peuvent être adoptées pour prévenir les incidences des changements climatiques. Les pays devraient envisager de recenser les sources des émissions de gaz à effet de serre et d'articuler ce recensement avec une feuille de route sur les sciences et les techniques proposant des améliorations dans des domaines comme l'urbanisation, le transport, l'énergie, la gestion des déchets et la déforestation;
- Les savoirs locaux et traditionnels qui s'appuient sur les valeurs culturelles sont essentiels pour la formulation de politiques scientifiques et technologiques répondant aux problèmes locaux;
- La mise en place des infrastructures modernes voulues est essentielle pour concrétiser les avantages de la science, de la technologie et de l'innovation. Le financement en est une composante essentielle. De nouveaux modèles économiques novateurs sont nécessaires pour tirer profit des occasions qui se présentent. Une initiative mentionnée a été le Little Rock Accord, conclu par le Club de Madrid et la P-80 Group Foundation, qui vise à mobiliser au profit de projets viables des ressources disponibles via les fonds souverains, les caisses de retraite et autres sources;
- Les problèmes que posent une classe moyenne montante et la poursuite de modes de consommation et production non viables devraient se voir attribuer un caractère d'urgence accru. Pour nombre de pays en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'accroissement de la population peut être une préoccupation moins urgente que le problème de la consommation en hausse;
- Il est nécessaire de bien distinguer entre les technologies de pointe et les technologies plus traditionnelles, d'une part, et leur utilisation et application aux contextes particuliers, d'autre part;
- Les TIC et l'accès au haut débit devraient apparaître comme les promoteurs de la science, de la technologie et de l'innovation. Il conviendrait de constituer des partenariats public-privé pour permettre des avancées dans ces deux domaines;
- Des cadres directifs et réglementaires solides sont nécessaires et l'instauration d'une culture de l'innovation devrait être encouragée via l'éducation. Il conviendrait d'élaborer des stratégies nationales de développement, notamment des mesures relatives au haut débit et à l'allocation des fréquences;
- La maîtrise de l'Internet et l'élaboration de contenu local de haute qualité jouent un rôle essentiel dans le taux de pénétration et d'utilisation du haut débit, outre la question de l'infrastructure.

I. Introduction

1. En juillet 2013, le Conseil économique et social tiendra son septième examen ministériel annuel à l'Office des Nations Unies à Genève. L'examen portera sur la « La science, la technologie et l'innovation, ainsi que les perspectives ouvertes par la culture, au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ».

2. Lors des préparatifs de l'examen ministériel annuel, le groupe intersessions de 2012-2013 de la Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu une réunion le 9 juillet 2013 pour débattre des problèmes et priorités au niveau régional concernant principalement, mais non exclusivement, la région Amérique latine et les Caraïbes.

3. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), chargée de fournir des services fonctionnels à la Commission, a organisé la réunion en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

4. La réunion a rassemblé les représentants des États Membres de la Commission et un groupe très divers de parties prenantes issues des gouvernements, du secteur privé, du monde universitaire, des ONG et du système des Nations Unies, pour discuter du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a également été une occasion majeure pour les États Membres de la Commission de contribuer à l'examen ministériel annuel, et d'échanger meilleures pratiques et enseignements tirés.

II. Questions concernant la science, la technologie et l'innovation pour le développement

5. À chacune de ses sessions annuelles, la Commission choisit les thèmes prioritaires à examiner pendant l'intersession suivante. À sa quinzième session, tenue à Genève du 21 au 25 mai 2012, la Commission a choisi deux thèmes de fond pour l'intersession 2012-2013, à savoir : « La science, la technologie et l'innovation pour des villes et des communautés périurbaines viables » et « Le haut débit Internet pour une société numérisée partagée par tous ». Ces thèmes prioritaires ont été longuement débattus durant la réunion du groupe intersessions de 2012-2013 de la Commission avec la participation d'experts.

A. La science, la technologie et l'innovation pour des villes et des communautés périurbaines viables

6. Les participants ont débattu des obstacles auxquels les villes se sont heurtées sur la voie du développement urbain durable. Les principaux enjeux ont notamment été la croissance urbaine désordonnée et la nécessité d'accorder la priorité à l'élaboration et application de stratégies efficaces en vue d'améliorer les processus d'urbanisation. Les questions concernant les capacités institutionnelles au service de nouveaux domaines de croissance et les problèmes tels que la pollution ont constitué des préoccupations majeures dans nombre de pays en développement, notamment en

Amérique latine et dans les Caraïbes. La science, la technologie et l'innovation pourraient aider à relever ces défis urbains en améliorant l'urbanisme, en procurant de meilleurs résultats environnementaux, en renforçant la résistance aux risques naturels, en accroissant le rendement des ressources, et en ouvrant de nouvelles perspectives d'emplois.

7. Sur la question de la mobilité viable, les experts ont souligné combien il importait de développer les transports publics, de promouvoir l'usage de la bicyclette et d'améliorer les infrastructures pédestres, et ont insisté également sur la nécessité absolue de réduire les besoins en matière de voyage, de passer à des modèles de transport plus durables, et d'accroître le rendement énergétique.

8. Les experts ont tenu à rappeler les perspectives ouvertes par la science, la technologie et l'innovation pour ce qui est de soutenir l'agriculture urbaine et périurbaine. Des villes plus vertes pourraient aider à gérer les problèmes posés par l'urbanisation rapide. Néanmoins, de nombreux pays manquaient toujours de cadres juridiques et institutionnels régissant l'intégration de l'agriculture dans les zones urbaines et la fourniture de services et de financements à l'intention des petits agriculteurs.

9. Les experts ont également souligné le rôle des politiques publiques dans la promotion des écosystèmes d'innovation qui ont renforcé les capacités en matière de science, technologie et innovation en vue de l'urbanisation durable. Le paradigme du développement durable nécessitait de nouvelles approches en réponse aux besoins fondamentaux. Aussi bien les technologies de pointe que les technologies plus traditionnelles devaient s'intégrer dans un cadre de solutions efficient. Les écosystèmes d'innovation devaient assurer que les technologies ont bien été transférées des inventeurs vers les bénéficiaires. Les nouveaux modèles de financement étaient essentiels pour déployer les technologies disponibles. Par exemple, le Little Rock Accord, conclu par le Club de Madrid et la P-80 Group Foundation en décembre 2012, visait à mobiliser les caisses de pension et fonds souverains pour investir dans les technologies apportant des solutions aux changements climatiques et aux pénuries de ressources.

B. Le haut débit Internet pour une société numérisée partagée par tous

10. Les participants ont souligné que l'accès au haut débit était d'une grande importance pour le développement, en particulier dans les secteurs comme l'éducation, la santé, l'agriculture, la finance/les activités bancaires, l'administration en ligne et l'esprit d'entreprise au niveau local. Il était nécessaire de surmonter des difficultés et lacunes pour concrétiser les avantages du haut débit et des technologies de l'information et des communications (TIC). En dépit d'améliorations considérables, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier dans l'accès à la téléphonie mobile, il a été signalé que l'accès au haut débit était toujours à la traîne en raison des lacunes dans le taux de pénétration de la téléphonie mobile à haut débit dans la région. Les experts ont fait valoir que le fossé numérique dans la région du point de vue de l'accès, du taux de pénétration et de l'utilisation était en train de se creuser. Les participants ont recensé les principaux domaines d'action en vue de l'élargissement constant de l'accès au haut débit, notamment : l'engagement accru des pouvoirs publics; des cadres réglementaires

améliorés promouvant la concurrence et l'investissement; et des stratégies coordonnées en matière de demande en sorte que les consommateurs puissent avoir accès au haut débit et en bénéficier.

11. Les participants ont tenu le haut débit pour un outil majeur au service d'un monde sans exclusive, réduisant les inégalités, et élargissant l'accès aux soins de santé et à l'information. Malgré les avantages du haut débit, nombre de pays étaient aux prises avec son coût élevé. Aussi était-il nécessaire de trouver une solution aux problèmes d'accès et d'abordabilité au niveau aussi bien régional que des pays.

III. Suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), notamment les préparatifs de la seizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement

12. Les participants ont examiné la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Il a été souligné que le Sommet a aidé à préserver le caractère multipartite des discussions sur la gouvernance de l'Internet. Les participants ont signalé et évalué leurs propres initiatives axées sur la mise en œuvre des textes issus du Sommet. Ils ont également échangé leurs plans visant à atteindre les cibles énoncées dans le plan d'action pour l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, lequel plan d'action a fourni aux participants au Sommet des orientations ainsi qu'une vision pour l'après 2015.

13. Le Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, lancé en 2006 dans le cadre de la suite donnée à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information et organisé par l'Union internationale des télécommunications en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a fourni un mécanisme visant à évaluer et récompenser les initiatives des parties prenantes dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet. Mention a été faite du rapport « Mesurer la société de l'information 2012 », qui a livré deux outils d'évaluation comparative faisant autorité pour suivre les avancées accomplies par la société de l'information dans le monde : l'Indice d'accès au numérique, qui classait les performances des pays en matière d'infrastructures et d'utilisation des TIC, et le Panier de prix des TIC, lequel suivait et comparait le coût et le caractère abordable des services des TIC.

14. L'Indice d'accès au numérique aussi bien que le Panier de prix des TIC ont constitué de puissants outils d'évaluation établissant des comparaisons et rendant compte des écarts dans les avancées en matière de TIC entre pays et au sein des régions.

15. Il a été signalé que la production de statistiques sur les TIC avait enregistré des avancées majeures, même si les références conceptuelles et méthodologiques y enregistrent des déficits persistants. Les pays en développement, a-t-il été mentionné, notamment dans la région Amérique latine et Caraïbes, pourraient contribuer au/bénéficier de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet selon deux approches : conduire une évaluation de leurs avancées sur la voie de la réalisation des objectifs du Sommet; et fournir une approche régionale des perspectives et enjeux à venir de la société de l'information.

IV. Examen ministériel annuel de l'ECOSOC de 2013

16. Vijaya Kumar, Président de l'Industrial Technology Institute du Sri Lanka, et membre de la Commission, a indiqué aux participants que la science, la technologie et l'innovation pourraient aider à : a) accroître l'espérance de vie de 50 à 64 ans; b) ramener la mortalité infantile de 13 % à 6 %; c) élargir l'accès à une eau sans risque sanitaire de 35 % à 65 %; d) porter le taux d'alphabétisation de moins de 50 % à 70 %; enfin, e) améliorer les niveaux de vie de milliards d'individus. La compétitivité des pays axée seulement sur le faible coût de la main d'œuvre était à terme non viable et disparaîtrait rapidement. Comme tel, un autre modèle de développement des pays était utilisé dans la recherche d'approches permettant aux infrastructures scientifiques et technologiques et aux initiatives politiques correspondantes de promouvoir une croissance économique durable.

17. L'orateur a dit que les stratégies de réduction de la pauvreté devraient davantage porter sur la productivité rurale et urbaine, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'eau et l'assainissement, la durabilité du point de vue de l'environnement, ainsi que la science, la technologie et l'innovation. Les progrès réels du développement n'avaient pas bénéficié aux plus vulnérables, si l'on considère la situation des enfants les plus pauvres qui enregistraient toujours les progrès les plus lents en termes d'amélioration de la nutrition de même que le manque persistant de perspectives de plein emploi productif pour les femmes. La science, la technologie et l'innovation étaient plus à même de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission avait également recommandé l'objectif de porter à 1 % du produit intérieur brut les dépenses liées à la recherche-développement, mais rares étaient les pays en développement qui avaient été en mesure de l'atteindre, la plupart accordant un rang de priorité modeste à l'investissement dans la science, la technologie et l'innovation. Cette situation n'était pas étonnante eu égard à l'insuffisance des ressources humaines en science, technologie et innovation dans les pays en développement et à l'incapacité de ces pays d'obtenir un rendement immédiat sur leurs investissements. Les principales réalisations en matière de TIC ont concerné au premier chef la téléphonie mobile, portée par le secteur privé, et le taux de pénétration de l'Internet qui avait atteint 21 % dans les pays en développement. De l'avis de l'orateur, les Nations Unies devaient axer leurs interventions en science, technologie et innovation sur le perfectionnement de la capacité d'absorption technologique, le développement de l'emploi dans l'industrie manufacturière, et l'amélioration de la productivité agricole de certaines cultures.

18. M. Mario Castillo, coordonnateur de projets de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a effectué une présentation intitulée « Science, technologie et innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Il a signalé, lors de sa présentation, que la région avait bénéficié de près d'une décennie de croissance relativement élevée, que l'inflation y était maîtrisée dans presque tous les pays et que, de manière générale, des conditions économiques stables y prévalaient. Malgré cette amélioration, le décalage en matière de science, technologie et innovation entre pays développés et pays d'Amérique latine et des Caraïbes restait important. Plus particulièrement, il a insisté sur les faibles niveaux d'innovation dans la région et sur la persistance d'un retard de productivité par rapport aux pays développés. Les modèles de croissance économique alors en vigueur en Amérique latine et dans les Caraïbes n'étaient pas compatibles avec le

développement durable. Dans le contexte de l'époque, la gestion des ressources naturelles était essentielle pour atteindre le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'ampleur des efforts à déployer pour s'engager sur la voie d'un développement plus durable nécessitait d'apporter de profonds changements aux modes de production, consommation et distribution adoptés alors, ainsi qu'au paradigme technologique et à la structure existante des prix relatifs.

19. Neil Pierre, Chef du Service de la coordination des politiques du Département des affaires économiques et sociales, a dit que la Commission se réunissait à un moment crucial pour le Conseil au moment où les délibérations de la Commission mettaient directement l'accent sur le thème de l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC de 2013, à savoir, « La science, la technologie et l'innovation, ainsi que les perspectives ouvertes par la culture, au service de la promotion du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». En outre, la date de la réunion a également vu l'inauguration des travaux de l'Assemblée générale visant à élaborer un cadre d'objectifs de développement durable, et a correspondu à l'accomplissement d'avancées majeures dans les préparatifs d'un programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. L'action intergouvernementale visant à donner plus de moyens au Conseil lui-même s'est employée à superposer ces grandes initiatives simultanées. Les messages et recommandations politiques clefs résultant de la réunion seraient communiqués à la session de fond du Conseil en juillet. Les principaux messages issus des délibérations, ainsi que ceux provenant des autres consultations régionales, seraient repris dans le rapport du Secrétaire général sur l'examen ministériel annuel, à présenter au Conseil lors de sa session de fond en juillet. En outre, le Secrétaire général avait été prié de soumettre un rapport thématique, également pour discussions en juillet, sur les contributions du Conseil au programme en faveur du développement de l'après-2015. Là également, les contributions de la Commission seraient précieuses. La généralisation de l'importance accordée à la science, la technologie et l'innovation dans les objectifs de développement durable proposés et dans le cadre de développement pour l'après-2015 serait essentielle pour intégrer les trois composantes du développement durable. Les politiques économiques, sociales et environnementales étaient étroitement liées avec les systèmes scientifiques, technologiques et d'innovation, qui devraient apparaître aussi bien comme moyen permettant de mettre en œuvre tout éventuel cadre de développement décidé que comme éléments fondamentaux de celui-ci. L'orateur a conclu que la science et la technologie avaient un rôle crucial à jouer pour aider les populations à saisir les mécanismes de développement durable, définir des solutions possibles de croissance durable et faciliter l'adoption de pratiques fondées sur des données factuelles.

20. Les diverses présentations effectuées et discussions tenues durant la réunion ont constitué la toile de fond des discussions sur l'examen ministériel annuel de 2013. Les délibérations ont aidé à repérer certains messages politiques provenant des pays en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, susceptibles de se rapporter au thème de l'examen ministériel annuel durant l'examen des progrès accomplis au niveau mondial en matière de science, technologie et innovation, ainsi que de culture en juillet 2013. En particulier, durant la discussion sur le thème prioritaire « La science, la technologie et l'innovation pour des villes et des communautés périurbaines viables », les participants ont examiné les questions liées à la science, à la technologie et à l'innovation ainsi qu'au développement durable dans le contexte de la promotion de l'énergie propre.

Durant les discussions sur le thème prioritaire « Le haut débit Internet pour une société numérisée partagée par tous », les participants ont parallèlement examiné les moyens de mieux intégrer les aspects sectoriels de la science, la technologie et l'innovation (en l'occurrence, les TIC) sur la voie de la réalisation des OMD.

V. Conclusions

21. Dans le monde en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, des problèmes demeurent, tels que : la nécessité de déployer des efforts soutenus dans l'innovation et le développement technologique; un fossé numérique prononcé; un accès relativement restreint au haut débit quant à son caractère abordable et à sa disponibilité; ainsi que l'hétérogénéité des investissements dans les infrastructures du haut débit, autant de problèmes qui pèsent sur l'avènement des sociétés ouvertes. Les principales conclusions et recommandations du groupe intersessions de 2012-2013 sont les suivantes :

a) L'Amérique latine et les Caraïbes présentent une stabilité économique, sociale et politique accrue ainsi que de bonnes performances économiques d'ensemble. Les projections générales pour la région sont très bonnes dans la mesure où celle-ci continue de bénéficier de partenariats sociaux et d'un dialogue social renforcés, ainsi que de niveaux de chômage moindres;

b) Malgré ces tendances positives, de fortes inégalités existent dans le monde en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. La qualité et l'accessibilité de l'éducation sont également inégales. Les niveaux d'investissement direct étranger ont certes augmenté ces dernières années, mais l'absorption technologique, les composantes technologiques des exportations ainsi que la productivité du travail demeurent faibles;

c) Pour atténuer l'incidence de certains de ces problèmes, des mesures devraient être prises pour resserrer les liens entre les secteurs faiblement productifs et les secteurs qui sont à la pointe de la technologie dans nombre de pays en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des incitations plus fortes devraient être envisagées pour orienter l'investissement direct étranger en vue d'améliorer la productivité du travail et l'absorption technologique;

d) Les pays en développement, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, doivent accroître leur investissement dans la recherche-développement, représentant actuellement 1 % en moyenne du PIB, en vue d'améliorer l'innovation et de tirer profit de ses avantages économiques et sociaux;

e) Les politiques publiques et la réglementation devraient tendre vers l'accroissement de l'investissement dans l'éducation et l'alphabétisation numérique. En outre, des cadres de projection dans l'avenir et de planification réglementaires et stratégiques des TIC devraient être mis en place ou renforcés, s'il y a lieu.